Revue d'Alsace

Revue d'Alsace

135 | 2009
Les sociétés d'histoire de l'Alsace et leurs fédérations

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins

François Igersheim

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/alsace/974
DOI : 10.4000/alsace.974
ISSN : 2260-2941

Éditeur
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2009
Pagination : 567-571
ISSN : 0181-0448

Référence électronique
François Igersheim, « Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins », *Revue d'Alsace* [En ligne], 135 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 23 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/alsace/974 ; DOI : 10.4000/alsace.974

Tous droits réservés

Chez nos voisins d'Outre-Rhin

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins

Inhaltsverzeichnis Band 157 (2009)

Eberhard Dobler, Spätmerowingischer Adel in Südalamannien.

Christoph Rolker, „Eine Behörde - ein Buch"? Studien zu den Konstanzer Gemächtebüchern.

Thorsten Huthwelker, *Elizabet de Baviere* (†1478) – eine Tochter Pfalzgraf Ludwigs III. als Vertraute der heiligen Colette und die geplante Gründung eines Klarissenkonvents in Heidelberg.

Volkhard Huth, Der ‚Oberrheinische Revolutionär'. Freigelegte Lebensspuren und Wirkungsfelder eines „theokratischen Terroristen" im Umfeld Kaiser Maximilians I.

Erik Beck, Andreas Bihrer, Pia Eckhart *et al.*, Altgläubige Bistumshistoriographie in einer evangelischen Stadt. Die Konstanzer Bistumschronik des Beatus Widmer von 1527 : Untersuchung und Edition.

Kurt Weissen, Die Reformation in Baden-Durlach im Jahre 1556 aus Sicht des Fürstbischofs von Basel.

Liliane Châtelet-Lange, Das Emblematische Tagebuch eines sonderbaren Patrioten aus den Jahren 1620 bis 1630.

Christian Greiner, Heiratspolitik und Heiraten der katholischen Markgrafen von Baden im 17. Jahrhundert. Ein Überblick.

Ilas Bartusch, Die Wiederherstellung der markgräflich badischen Grablege in der Stiftskirche der Stadt Baden nach ihrer Zerstörung von 1689.

Baden auf dem Weg in die Moderne

Rainer Brüning, Karl Friedrich Nebenius (1784-1857) als Vertreter der badischen Reformpolitik.

Udo Wennemuth, Die Religionsgemeinschaften in Baden in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts zwischen Aufbruch und Beharrung.

Christian Würtz, Karl von Rotteck als Autor und Politiker.

Niels Grüne, Kommunalistische Rethorik zwischen sozialer Differenzierung und obrigkeitlichem Zugriff – Dörfliche Politik in einer kurpfälzischen Gemeinde an der Wende zum 19. Jahrhundert.

Frank Engehausen, Die Anfänge der Sozialdemokraten im badischen Landtag 1891-1904 : Zur Vorgeschichte des Großblocks.

Bernd Braun, „Solange man schnaufen kann, muss man kämpfen!" - Krankheit und Tod von Reichskanzler Hermann Müller.

Tobias Seidl, Personelle Säuberungen an der Technischen Hochschule Karlsruhe 1933-1937.

La Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.

La table des matières de la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* de l'année 2008, est parue dans la *RA* 2008 : on pourra s'y reporter. Passons en revue les articles qui portent ou intéressent l'Alsace, fort nombreux dans la présente livraison.

Liliane Chatelet-Lange apporte une contribution à l'urbanisme strasbourgeois des XVIe et XVIIe siècle avec « *Eine Wasserkunst fur die Stadt Strassburg aus den Jahren um 1575* » (p. 195-206). Elle y analyse plusieurs élévations, plans, cartes ou gravures représentant des ouvrages hydrauliques à Strasbourg. Et tout d'abord le projet d'un château d'eau qui aurait du se situer près de la Pfalz ou Hôtel de Ville de Strasbourg, qui ne fut cependant jamais érigé. L'eau aurait été pompée par une pompe à godets si l'on se réfère au modèle du château d'eau de Lubeck, construit entre 1535 et 1541. Plusieurs villes allemandes disposent de châteaux d'eaux au XVIe siècle, mais non pas Strasbourg. On y utilise le système fort répandu de la chasse pour purger les « cloaques » – l'un d'entre eux au moins – ce qui suppose qu'on a du accumuler l'eau dans un réservoir, soit par vannes, soit par pompes. Les voyageurs remarquent tous que l'eau est partout à Strasbourg et pourtant la ville n'a que très peu de fontaines. La plus importante se situe dans ce qui sera la place Gutenberg, et est alimentée par une pompe à piston, dû au maître fontainier, Richardt. Les deux autres sont situées en dehors de la ville, la plus connue est celle des arbalétriers.

Claude Muller évoque les rapports entre confessions dans l'Alsace française du XVIIIe siècle « *Staatsreligion und religiösen Minderheiten, Katholiken, Protestanten, Juden und Wiedertaüfer im Elsass des 18ten Jahrhunderts* » (p. 235-259). L'Alsace du XVIIIe siècle est une mosaïque confessionnelle, souligne-t-il en introduction, et la Révocation de l'Edit de Nantes de 1685, n'y a pas été appliquée. Par contre, la suprématie de la religion du monarque a été nettement marquée : réintroduction d'habitants catholiques à la suite de leur évêque dans la ville de Strasbourg, exclusive donnée aux catholiques pour l'accès aux fonctions de l'Etat, alternative des fonctions municipales imposée dans les villes « mixtes », usage simultané des temples dans les villages « mixtes » pour s'éviter les frais de construction de nouvelles églises paroissiales, incitations fortes à la conversion, qui reste cependant limitée. Discriminations aussi à l'encontre des juifs, dont la résidence est tolérée, sauf dans les villes (de Strasbourg et de Colmar en particulier) parce qu'ils sont indispensables pour l'approvisionnement de l'armée en ravitaillement et en chevaux. Elle est autorisée dans de nombreuses localités, relevant de seigneurs, mais en échange du paiement d'une redevance par tête. Ce qui n'est pas autorisé, par contre, ce sont les transgressions. Le juif ne doit pas cohabiter avec un chrétien. Un jeune juif convaincu d'être le père d'un enfant née d'une jeune catholique est pendu en 1690. En 1750, on se contente (?) d'une condamnation aux galères à vie. Quant aux Anabaptistes, appréciés pour le soin qu'ils donnent à leurs exploitations agricoles, le plus souvent situées dans des écarts, ils devaient être expulsés en 1712, mais les interdictions royales successives (1717, 1727, 1767) ne sont guère respectées, certains seigneurs, comme les Wurtemberg et les Ribeaupierre, continuant à manifester à leur égard une indulgence complaisante,

en ajournant les décrets d'application des édits royaux. L'ordonnance de Choiseul, en date du 14 mai 1762, se contente de leur imposer l'enregistrement des actes d'état civil par les curés les plus proches de leur domicile. Une des sources de Claude Muller est la jurisprudence d'un Conseil Souverain, bastion du catholicisme royal. Il reconnaît cependant qu'il y a sans doute entre le droit et la pratique des différences qu'on mesure mal. C'est encore de confession que traite Sebastian Kalden dans un article fort neuf sur l'attitude du protestantisme alsacien pendant la première guerre mondiale. Sans doute aurait-il du préciser : du luthéranisme alsacien, car il ne sera pas question des réformés dans son article « *Beides hängt zusammen, das Nationale und Religiöse, Zum elsässischen Protestantismus in den Jahren des Ersten Weltkriegs* » (p. 315-350). Kalden se replace dans le sillage des recherches, tout particulièrement allemandes, sur les liens entre Nation et Confession : ils renvoient tous deux à des groupes et à des représentations sociales bien précises. Il analyse les prises de positions des trois hebdomadaire luthériens, le *Sonntagsblatt* (piétiste) rédigé par le pasteur Federlin, le *Friedensbote* (orthodoxe) rédigé par le pasteur Charles Maurer, et le *Kirchenbote* (national-libéral) rédigé par le pasteur Auguste Ernst. Ces trois périodiques soutiennent tous trois l'effort de guerre allemand, ce qui les conduira à une prise de position commune en juillet 1917, où ils excluent toute éventualité d'un retour à la France, qui entraînerait une mutilation radicale du protestantisme alsacien. Le *Sonntagsblatt* est pourtant le plus nuancé, car il reconnaît que le protestant alsacien peut établir une distinction entre la *Heimat* (l'Alsace) et le *Vaterland* (l'Allemagne) et prendre en compte l'importance du passé français de l'Alsace. Par contre, l'Alsace doit désormais prendre sa place dans la famille des « tribus » allemandes et combattre à leurs côtés d'autant que le retour à la France laïque, mais où le catholicisme est majoritaire, mettrait en péril la place du protestantisme. C'est le *Kirchenbote* qui est le plus clair à cet égard : « *Deutschland ist die Heimat der Reformation, dieser grössten Befreiungstat der Menscheit* ». Par contre, les trois convergent pour établir l'identité entre le « *Volk* » (y compris le peuple alsacien) et le protestantisme. Ils se réjouissent d'informer leurs lecteurs que l'hymne « *Ein Fester Burg ist unser Gott* » est devenu un hymne national, « *der Schlachtgesang unseres Heeres* ». Dans cette Alsace si divisée par ses attachements nationaux et ses nostalgies, la guerre permet de résoudre la question essentielle de l'Alsace et en fait une partie prenante à part entière de l'Etat national allemand (Gustav Anrich, *Kirchenbote,* 1916). Bien sûr, et malgré les incitations à l'unité nationale, on ne peut s'empêcher de s'en prendre aux catholiques, dont on est, somme toute, moins sûrs (Federlin). Le *Friedensbote* approuve les mesures de germanisation des noms de lieux, ainsi que l'interdiction de prédication en français dans les localités de langue allemande, et se refuse à condamner l'interdiction de prédication en français faite au Pasteur Gérold de Saint-Nicolas, qui avait pourtant fait l'objet de réserves de la part du président Curtius (relevé pour cela de ses fonctions en 1915). Par contre, on retrouve les lignes de clivage traditionnels entre protestants, quand il s'agit de prolonger l'unité nationale du « peuple protestant » en une Union des églises protestantes luthériennes et réformées. Le *Kirchenbote* défend l'idée d'une *Nationalkirche* protestante unique, alors que le *Sonntagsblatt* s'en tient au confessionnalisme strictement luthérien. Pourtant, on relève ça et là, des mises

en garde dissidentes. On peut lire dans le *Kirchenbote* des articles qui rappellent le commandement évangélique : tu aimeras tes ennemis (un article de 1914 protestant contre le mot d'ordre *Gott strafe England*). En 1916, le pasteur Stricker rappelle que la chrétienté comprend les peuples qui s'entre-déchirent mais qui devront se retrouver, loin des emportements nationalistes (*Friedensbote*). Le pasteur Henri Strohl va jusqu'à affirmer en 1915 dans un sermon publié par le *Kirchenbote* : « Si nous avions été vraiment chrétiens, nous tous, romains, protestants ou orthodoxes, cette guerre qui nous réunit en deuil autour des tombes ne se serait pas produite ». C'est une position qu'adoptera aussi le Consistoire supérieur en 1916, regrettant que seuls les socialistes, pourtant ennemis avérés des Eglises, se préoccupent de rétablir la paix. Et à la fin, l'enthousiasme guerrier des débuts a fait place à la fatigue : « le peuple alsacien dans son immense majorité, n'a pas voulu de guerre et n'a pas voulu cette guerre ». (*Sonntagsblatt,* 1917). On en revient au repli sur la *Heimat*, et sur la seule foi chrétienne, qui subsiste alors que passent Etats et Nations. Les trois rédacteurs émigreront en Allemagne. Seul Charles Maurer reviendra en Alsace, comme l'on sait, et y présidera l'Eglise de la Confession d'Augsbourg pendant la 2e Guerre Mondiale, mais Kalden semble l'ignorer.

Gerhard Schwinge évoque le paysage littéraire du Rhin supérieur, avec son article sur « *Jung-Stilling und die oberrheinische Litteraturlandschaft seiner Zeit* » (p. 261-283). Jung-Stilling (1740-1817 à Karlsruhe), fait des – courtes – études de médecine à Strasbourg en 1770-1771, y rencontre Goethe et Herder, et fait partie d'un cercle d'étudiants allemands à Strasbourg. Il s'établit à partir de 1806 à Karlsruhe, poursuivant une oeuvre littéraire pieuse, qui en fait l'un des promoteurs du Réveil protestant. Gerhard Schwinge évoque plusieurs personnalités avec lesquelles il a été en relations à Strasbourg ou en Alsace. Goethe tout d'abord, Théophile-Conrad Pfeffel, rencontré peut-être par l'intermédiaire de Lersé qui fait partie de la « *Strassburger Societät* » d'étudiants allemands, avec qui il entretient une correspondance qui s'étend de 1782 à 1809.

L'article de Jens Peter Kutz sur « *Das Dorf und die bäuerliche Lebenswelt im Schwabenspiegel, ein Rechstbuch als soziohistorische Quelle* » (p. 85-107) retiendra aussi notre attention. L'on sait qu'inspirée par le *Sachsenspiegel*, le *Schwabenspiegel*, est une codification rédigée à Augsbourg vers 1275, à partir de sources multiples : la *Lex Alamanorum*, les capitulaires, le droit canonique, les coutumes, la jurisprudence. Il a été fortement mis à contribution pour l'élaboration des règles de droit appliquées par les tribunaux de l'Allemagne du Sud-Ouest, en particulier ceux d'Augsbourg, mais aussi de Strasbourg. On aura donc intérêt à lire de près l'analyse que fait Jens Peter Kutz : elle concerne aussi la communauté villageoise alsacienne.

On se rappellera que Dominique Huck a donné dans la *Revue d'Alsace* 2006, p. 337-405, un article sur l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires en Alsace entre 1945 et 1985, prolongée dans sa thèse d'habilitation dont il a fait une présentation dans la *Revue d'Alsace* 2008, p. 345-354. On se reportera donc volontiers à l'étude d'Ansbert Baumann « *Streit um die Rheinschiene, der Konflikt um den Französischunterricht an den oberrheinischen Gymnasien* ». Elle décrit le sort qu'a connu

l'enseignement du français en Bade-Wurtemberg. Le français avait été longtemps première langue vivante enseignée en Allemagne, jusqu'à ce qu'en 1937, les autorités nazies imposent l'anglais. Après la guerre, les autorités d'occupation imposent leurs langues comme LV1 dans chacune de leurs zones. Lorsque fut constitué le Land de Bade-Wurtemberg en 1952, son gouvernement s'était montré favorable au choix du français comme LV1, mais les parents d'élèves des écoles secondaires de l'ancienne zone américaine imposent le maintien de l'anglais. En fin de compte, un accord entre les gouvernements des *Länder* (Dusseldorf 1955) impose l'anglais comme LV1 dans toute la RFA, ce qui se généralise, sauf pour la Sarre, qui garde le français comme LV1. Malgré l'insistance des Français, dans le sillage du traité de l'Elysée, l'accord des *Länder* de Hambourg 1964 confirme l'accord de Dusseldorf. Les Français se retranchent donc sur la règle de la réciprocité : donner au français autant de chances dans le système scolaire que la France en donnait à l'allemand (Peyrefitte 1967). Dans le sillage des programmes « Apprenez la langue du voisin », développés dans l'Académie de Strasbourg et dans le B-W, le gouvernement du Bade-Wurtemberg décide en 2000 d'introduire à compter de 2003 un enseignement de langue vivante dans toutes les écoles primaires de la *Rheinschiene*, la bande frontalière d'environ 30 km le long du Rhin, et fait le choix du français. Dès 2002, la Cour administrative du B-W rejette une plainte de parents d'élèves, au motif que l'enseignement d'une LV en école primaire ne saurait constituer un handicap en cas de déménagement familial dans une autre région où serait enseignée une autre LV. En 2007, le gouvernement du B-W décide que cet enseignement trouvera naturellement un prolongement dans l'enseignement secondaire : le français y devient LV1. Plainte de parents d'élèves. Mais dans ce cas, la Cour administrative renverse sa jurisprudence : la décision porte préjudice aux droits des parents et des jeunes, en cas de déménagement dans une autre région du fait de l'importance de la LV dans le secondaire. Depuis Peyrefitte (1967) la situation n'a donc pas évolué jusqu'à ce jour : le français peut être choisi comme LV1 dans 85 gymnases et 16 *Realschulen* du *Land* de Bade-Wurtemberg.

François Igersheim